



AVIS

Date : 12 novembre 2024

Objet : Pénurie de Cyanokit® 5G par fiole, injectable (DIN : 02375370)

Le Centre antipoison du Québec a été informé d'une rupture d'approvisionnement du Cyanokit® (hydroxocobalamine) 5G, injectable. La date de retour approximative est le 20 décembre 2024. Cet antidote est indiqué comme traitement de première ligne lors d'intoxication par le cyanure.

Dans le contexte de cette pénurie, le Centre antipoison émet les recommandations suivantes;

1. Pendant la pénurie, utiliser l'hydroxocobalamine **UNIQUEMENT** pour le traitement de l'intoxication par le cyanure et non pour d'autres indications (ex. : vasoplégie).
2. Considérer l'utilisation de fioles expirées d'hydroxocobalamine.
3. Assurez-vous de tenir au minimum 25 g de thiosulfate de sodium injectable ([Thiosulfate de sodium | CIUSSSCN](#)).
4. L'administration de nitrite de sodium IV combiné au thiosulfate de sodium IV est une alternative de traitement à l'hydroxocobalamine dans le traitement de l'intoxication par le cyanure. Cette option de traitement pourrait être considérée seulement si l'hydroxocobalamine **n'est plus disponible dans votre centre hospitalier**.
 - a. La quantité nécessaire de nitrite de sodium injectable, pour traiter un patient de 70kg pendant 24h, est de 300mg.
 - b. Le nitrite de sodium, injectable, fiole de 30mg/mL, format de 10 mL est disponible chez Avir Pharma (serviceclient@avirpharma.com)
 - c. Toujours contacter le Centre antipoison du Québec avant l'utilisation du nitrite de sodium, surtout si une exposition concomitante au monoxyde de carbone est présente.

Pour de plus amples informations contactez le Centre antipoison du Québec à l'adresse suivante :

antidotes.toxicologie.ciuSSSCN@SSSS.gouv.qc.ca

En toute collaboration,

L'équipe du Centre antipoison du Québec